

CHARTRE ÉCO-RESPONSABLE

Compagnie Mot pour Mot



CHARTRE ÉCO-RESPONSABLE DE LA COMPAGNIE MOT POUR MOT

À L'ATTENTION DE NOS SALARIÉS, FOURNISSEURS, PARTENAIRES,
ARTISTES, COLLABORATEURS, LIEUX D'ACCUEIL ET DE NOTRE PUBLIC.

Nous sommes conscients que le travail de création et de diffusion artistique peut avoir un impact et une empreinte sur l'environnement. C'est pourquoi nous avons intégré des initiatives durables au cœur de tous nos systèmes pour aider à créer un avenir commun meilleur. Nous nous sommes engagés à réduire notre impact et avons établi une voie claire pour atteindre nos objectifs dans tous les domaines de notre travail. Nos objectifs ambitieux sont motivés par un besoin urgent de changement global et par notre désir d'être reconnus comme un exemple de bonnes pratiques au sein du secteur culturel en matière de durabilité aux côtés d'autres structures et compagnies. En tant qu'organisation créative proposant des spectacles au niveau local, national et international, l'engagement de nos salariés, fournisseurs, partenaires, artistes, collaborateurs, lieux d'accueil et de notre public au changement climatique nous est primordial.

La Compagnie Mot pour Mot vous invite à respecter l'ensemble des engagements suivants :

Gouvernance

- Sensibiliser et informer régulièrement ses salariés et collègues aux pratiques durables afin de se dynamiser mutuellement à des pratiques vertueuses.

Eau et énergie

- Utiliser l'eau, les lumières, chauffage et climatisation selon ses réels besoins.
- Favoriser les gourdes et consommer l'eau du robinet et des fontaines pour éviter le recours aux bouteilles plastiques.
- Vérifier la fermeture des arrivées d'eau et signaler toutes fuites éventuelles.
- Éteindre tout matériel électrique non utilisé, notamment entre les répétitions, réglages techniques, et le spectacle.
- Réduire la pollution numérique en réduisant vos courriels, en vous désabonnant régulièrement des lettres d'information inutiles, supprimer les courriels obsolètes.
- Limiter les impressions au strict minimum et imprimer de manière économique (scan, recto/verso, N&B, sélection de zones, pages multiples), réutiliser les impressions non-confidentielles comme brouillon.
- Proposer une dématérialisation des factures et documents contractuels ou informatifs.

Réduction des déchets

- Lors de vos déplacements, vous êtes invités à apporter vos propres shampoings, savons et autres articles personnels afin de ne pas utiliser ceux mis à disposition dans les hôtels.
- Limiter le gaspillage alimentaire en donnant une seconde vie aux aliments non consommés, par le compost ou par des dons pour les associations venant en aide au plus démunis.
- S'engager à trouver des alternatives durables pour remplacer le plastique jetable, les emballages, notamment en utilisant de la vaisselle durable ou compostable.

Gestion des transports

- Optimiser en amont les moyens logistiques de transports tant dans les livraisons que dans le choix des provenances des produits.
- Privilégier autant que possible les mobilités douces et bas carbone comme la marche à pied, les vélos, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules électriques.
- Optimiser vos déplacements et arrêter le recours aux vols intérieurs ou pour toute autre destination réalisable en train.
- Adopter une conduite responsable : souple, allure modérée, bon entretien du véhicule.
- Limiter les déplacements en proposant si possible des appels et visioconférences.

Leadership et influence

- Favoriser une démarche participative et collaborative avec les différents acteurs du spectacle vivant et partager vos expériences et idées innovantes.
- Se renseigner sur les formations permettant de développer les compétences de votre entreprise/association en matière de durabilité.

Coordination et recherche interne

- Inviter ses salariés, clients et/ou publics à mettre en place des éco-gestes.
- Effectuer des recherches sur les bonnes pratiques durables.

Politique d'achats et fournisseurs éthiques

- Pour la restauration, privilégier des aliments achetés en vrac, préparés maison dans des conteneurs réutilisables ou consignés avec des produits locaux, de saison, végétariens, favorisant le circuit court, issus d'une agriculture raisonnée, biologique et éthique.
- Établir une transparence totale sur les conditions de productions et d'acheminements des produits et veillez à respecter les affichages d'informations obligatoires (arrêtés, affichage des allergènes.) En cas de démarche engagée, de labels et/ou certifications, le fournisseur s'engage à fournir à la Compagnie tous les justificatifs nécessaires.
- Effectuer tous achats de matériels dans la mesure des réels besoins, écologiques, peu énergivores, à longue durée de vie, rechargeable et mutualiser les commandes avec d'autres services.

Communication et sensibilisation à l'environnement

- Refuser les bouteilles d'eau dans les loges et sur scène : transporter ma propre gourde.
- Mentionner sur le Rider ma préférence pour des boissons et des aliments locaux, proscrire les bouteilles d'eau, demander l'installation d'une station d'eau potable dans les loges.
- Si des flyers ou affiches sont nécessaires, réaliser des impressions responsables avec un papier fait de fibres locales ou recyclées (ex: papier certifié FSC).

Programmation artistique et sensibilisation auprès du public

- Mettre en place une signalétique adapté pour le tri des déchets.
- Mettre en place une signalétique permettant de localisation rapidement les stations d'eau potable dans le lieu.
- Programmer au sein de son lieu des acteurs culturels de son territoire.



Compagnie Mot pour Mot

Date de création : 28/12/22

Dernières modifications : 05/11/23

Sète : 40 rue Paul Bousquet, 34200 Sète, France - Marseille : 12 rue d'Avignon, 13006 Marseille, France

www.compagniemotpourmot.com - Réseaux sociaux : @ciemotpourmot - motpourmot@wanadoo.fr - +33 (0)6 67 80 22 09